

Taxe parafiscale de l'eau : les parlementaires Ã la recherche d'une solution fiable

Dossier de- /> la rÃ©daction de H2o
December 2019

Le RÃ©seau des parlementaires burkinabÃ© pour l'eau potable, l'hygiÃ©ne et l'assainissement (REPHA-BF), en collaboration avec l'ONG Water Aid, ont organisÃ©, les 9 et 10 dÃ©cembre 2019 Ã Ouagadougou, un atelier sur la problÃ©matique de la loi portant mobilisation de la Contribution financiÃ©re en matiÃ©re d'eau (CFE) au Burkina Faso.

AprÃ©s 10 ans de mise en Ã©uvre de la loi portant institution de la taxe parafiscale, dÃ©nommÃ©e contribution financiÃ©re en matiÃ©re d'eau (CFE), au profit des agences de l'eau, le bilan reste toujours mitigÃ© au regard des taux de collecte des ressources. Sur le terrain, les sociÃ©tÃ©s miniÃ©res sont rÃ©ticentes Ã s'acquitter de la taxe, souligne reprÃ©sentant du coordonnateur du RÃ©seau, Bernard SomÃ©. Le directeur pays de Water Aid, Ã©ric MambouÃ©, rappelle que depuis l'adoption de la loi et de ses textes d'application, les structures en charge du recouvrement, notamment les agences de l'eau rencontrent des difficultÃ©s pour la mobilisation effective de cette contribution financiÃ©re ; pourtant suivant la loi d'orientation relative Ã la gestion de l'eau, l'eau doit contribuer Ã financer l'eau, autrement dit l'Ã©conomie que gÃ©nÃ©re l'eau doit permettre de gÃ©rer l'eau notamment Ã financer les activitÃ©s de prÃ©vention et de protection des plans d'eau.

Fleur Birba, Sidwaya (Ouagadougou) -Ã AllAfricaÃ